

Logonna - Saculas

- enquête au 12
- 1809 - presbytère, chapelle
- 1814 - Etat des biens

C Monsieur.

Je m'empresse de vous envoyer La réponse aux questions
insérées dans La Circulaire de messieurs Les vicaires généraux,

- 1.^o Le patron de L'église succursale de Logonna, est saint
Monna, Confesseur pontif.
- 2.^o Il y a à Logonna environ mille âmes & sept cent
Communians, à ce que L'on m'a dit.
- 3.^o Dans Le moment actuel, il est absolument nécessaire
d'y avoir deux prêtres.
- 4.^o Le vicairie approuvé par L'évêque actuel, est Yves
Le roux.
- 5.^o Le prêtre secondaire que je desirois avoir, est Olivier
Léaustic, actuellement à quiter, proche recouvrance.

6.^o Jean-pierre Le Corre, né Le 11. septembre 1745,
fut La paroisse de St Thomas de Landerneau.
ordonné prêtre Le 18. septembre 1773

Yves Le Roux, né Le 13 mars 1761, fut La paroisse
de Logonna. ordonné prêtre Le premier avril 1786,
et résidant sur cette Commune.

8.^o il y a dans cette Commune, La Chapelle de St^e Marguerite,
qui est dans un état de décadence, à ce que l'on lui assure,
que l'on désireroit avoir, avec l'agrément du gouvernement.
je n'ai point d'autre réponse à faire.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Logonna 15. Ventôse an 12. Le Corre prêtre

Commune de Logonna-daoulas.
Demande. avez-vous un presbytère appartenant à La Commune?

reponse. non, Le presbytère de Logonna a été soumissionné par Monsieur Krella, prêtre desservant de Rumengol, qui l'a offert à Monsieur Guillaume Lorent, habitant de ce bourg.

D. est-il en bonne réputation?

R. La maison presbytérale de Logonna-daoulas est très convenable; mais, il y manque beaucoup de réparation

D. tous Les desservants de votre Canton ont-ils des presbytères?

R. je n'en sais rien; cette question regarde Monsieur Le Curé.

D. en quel état sont-ils?

R. néant.

R. Celui de Logonna-daoulas, n'appartient pas à La Commune; mais à M^r Krella, comme je l'ai marqué cy dessus. il n'y a aucune maison de vente que l'on soit disposé à vendre, par l'organe Le desservant, au cas qu'il fût obligé de quitter Le presbytère.

Les chapelles qui n'ont pas été vendues de cette paroisse de Logonna, font sainte marguerite, & saint jean; je viens de demander l'ouverture de La chapelle de s^{te} marguerite, de concert avec Monsieur Le maire, & nous espéons obtenir notre demande, selon La Lettre de Monsieur L'abbé de Homelin, vicaire général de quimper en date du 8. de ce mois.

il seroit nécessaire de vendre le plutôt possible La chapelle de saint jean tombée en ruine, par raison aux réparations de l'église paroissiale & de celle de sainte marguerite.

Tours.

Monsieur Krella, est depuis longtems dans l'intention de céder
Le presbytère de Lognona Doulas à La Commune, avec j'aldin,
verger & dépendances; je crois que si Monseigneur L'évêque voulait
lui écrire un mot à ce sujet, qu'il obtiendrait sa demande.

Logonna
Daoulas.

Diocèse De Quimper

Ventes
restituées

Observations.

Le presbitaire,
un jardin,
un Verger.

450^{fr} de rente en
fondations, ont été
vendus.

Parcèlement vendus
des biens appartenant
au presbytère

1 Bois taillis.

2 champs.

2 prairies.

2 Vergers

52^{fr} de rente foncière.

Logonna le 21 juin 1844.

Monseigneur

J'ai l'honneur de vous adresser les renseignements que vous m'avez demandé par votre lettre du 7 de ce mois. Vous verrez par l'état ci-joint les pertes que l'on a fait éprouver à une paroisse qui pour être si loin des villes n'a pas moins souffert des dilapidations révolutionnaires. Avant les heureux événements, j'ai fait tous mes efforts pour procurer des rentes. La tenacité des acquereurs a fait échouer mes cond. Meins.

Je suis, Monseigneur, avec votre très humble
le plus profond respect et très obéissant serv.

J. M. Win. Dess. de
Logonna



L'Aumônier des Elèves

De l'Ecole Spéciale de la Marine.

Monsieur
Le Frère au Palais
Principal
L'Église au Palais
Principal